



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E48608

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/11/2023
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX

Siret : 411 658 271 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0007840 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL032442

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL032442

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : DARRICAU

1 RUE DE L INDUSTRIE
ZONE INDUSTRIELLE
40100 DAX

Téléphone : 05 58 57 86 72

Portable : 06 08 86 98 99

Site Internet : www.darricau-naturamaisonbois.fr

E-mail : paulandre.fargue@darricaucharpente.fr

Responsabilité légale :
FARGUE INVEST (980 862 494) / FARGUE PAUL-ANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 2301 PROB | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE | 14/03/2024 |
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 14/03/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.